

Zeitschrift: Magazine / Musée national suisse
Herausgeber: Musée national suisse
Band: - (2017)
Heft: 3

Rubrik: Best of Blog

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Billet de 5 thalers de la Northampton Bank, comté de Lehigh, Pennsylvanie, 1830.

Le serment du Grütli à Pennsylvanie

4

La Banque nationale suisse a présenté en mai le billet de 20 francs de sa nouvelle série; celui de 10 francs suivra en octobre. Si vous pensiez pouvoir y admirer Guillaume Tell ou le serment du Grütli, vous avez tout faux: c'est la lumière qui constitue l'élément majeur de ces coupures. Toutefois, le pacte fondateur de la Confédération a bel et bien orné du papier-monnaie — mais aux États-Unis.



Il y a quelques siècles circulait dans l'État américain de Pennsylvanie un billet de banque représentant le serment du Grütli, sur lequel figuraient des inscriptions en allemand et dénommé « thaler ». Comment s'explique ce fait pour le moins surprenant ?

La Pennsylvanie était la destination de prédilection des premiers émigrants venus de Suisse et d'Allemagne. A la fin du XVIII^e siècle, près d'un tiers des habitants de cet État étaient des Allemands de souche. Dans la région de Northampton, l'allemand était même la principale langue parlée. Ainsi, la Northampton Bank y a fait imprimer dans les années 1830 des billets dont le texte

pouvait être aussi bien en allemand qu'en anglais. Même la forme des coupures variait fortement selon la langue. Les devises allemandes représentaient des célébrités non pas américaines, mais suisses ou allemandes: Goethe, Haydn ou, comme on le voit ici, le théologien et écrivain zurichois Johann Caspar Lavater et le théologien et poète allemand Christian Fürchtegott Gellert. Le nom inscrit sur les deux billets est également différent — thaler pour l'un, dollar pour l'autre. Toutefois, cette distinction est trompeuse : le terme « dollar », qui s'est répandu dans tous les États-Unis via l'Amérique méridionale et centrale, vient en réalité du « Daler » bas-allemand, l'ancien « Taler » allemand.

Le billet de 5 thalers de la Northampton Bank, qui présente des accents « helvétiques » car il est à l'effigie du serment du Grütli et de Johann Caspar Lavater, remonte à 1830. Cet établissement, première grande banque américaine, a fait faillite en 1843 — un événement tout aussi inédit. Les banquiers avaient investi l'argent des clients dans des canaux et des forêts. Or ces placements perdirent toute valeur suite à une crue massive et l'entreprise dut fermer ses portes. Les créanciers ne revirent jamais leur argent, ni sous forme de thalers ni de dollars. □

Série: L'enseignement primaire en Suisse (3/3)

Au XXe siècle, l'école s'est transformée: cessant d'être réservée aux garçons, elle s'adresse désormais à l'ensemble de la population. A l'avenir, le grand défi sera d'offrir des structures d'accès et d'accompagnement adaptées à l'ensemble de la population.

Bien qu'au début du XXe siècle, les plans d'études pour l'école primaire aient été conçus pour répondre aux besoins éducatifs masculins, la quasi-totalité des cantons introduisirent une durée de la scolarité obligatoire égale pour les filles et les garçons – à l'exception de Soleure, Fribourg et Thurgovie, où elle s'achevait un an plus tôt, et de Lucerne et Nidwald, où les filles quittaient même l'école deux ans avant les garçons.

Lorsque les pédagogues réformateurs, parmi lesquels ceux de l'Ecole de Genève ou de l'Education nouvelle, entreprirent au début du XXe siècle de transformer l'école en une institution « adaptée à l'enfant », l'enseignement primaire, critiqué avec virulence pour la place excessive qu'il accordait à l'enseignant et à l'objectivité, se retrouva sous pression. L'enseignement prononcé par ces réformateurs devait permettre l'épanouissement harmonieux des capacités de l'enfant à partir de ses multiples centres.



Retrouvez d'autres articles passionnnants sur:
blog.nationalmuseum.ch